



No 87

POUR PUBLICATION IMMEDIATE
LE MARDI 1^{er} DECEMBRE 1964.L'Année de la coopération internationale

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce que le Canada accordera à l'Année de la coopération internationale (Canada) une subvention de \$25,000.

L'Année de la coopération internationale (Canada) est un organisme non gouvernemental que préside M. J.R. Kidd et qui a été mis sur pied pour organiser et coordonner l'activité de divers organismes non gouvernementaux du Canada en 1965, année dite "de la coopération internationale". C'est la dix-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui, à l'unanimité, a donné cette désignation à l'année 1965. L'ACI a pour objet de faire connaître les domaines dans lesquels s'exerce déjà une coopération et de susciter divers projets sur le plan international. On espère que ce programme, en mettant l'accent sur la coopération plutôt que sur les conflits, fera prendre conscience à l'opinion publique de la nécessité vitale de la coopération dans le monde moderne, où chacun est interdépendant.

L'Année de la coopération internationale (Canada) a joué un rôle d'initiative au Canada dans l'élaboration d'un programme national non gouvernemental d'ensemble pour l'ACI; cet organisme a servi en même temps de modèle à d'autres pays pour la création de comités nationaux analogues. Le gouvernement canadien, par sa subvention de \$25,000, entend reconnaître l'importance de la tâche entreprise par l'Année de la coopération internationale (Canada) et la compétence avec laquelle cet organisme s'acquitte de ses fonctions de coordonnateur national d'activités non gouvernementales.